

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Martinville tenue le lundi 12 août 2024 à 19 h 30 à la salle du conseil, située au 233 rue Principale Est, à Martinville, à laquelle sont présents :

Mme Marie-Pierre Dubeau (absente)	Mme Patricia Gardner (absente)
M. Ludovic Ellefsen	Mme Christiane Paquet
M. Sylvain Côté	M. Gaby Côté

Tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Michel-Henri Goyette.

Madame Julie Létourneau, directrice générale, greffière-trésorière, est aussi présente.

ORDRE DU JOUR LUNDI 12 AOÛT 2024

1. Ouverture de la séance ordinaire
2. Période de questions
3. Visiteurs
4. Adoption de l'ordre du jour (modification, ajout et retrait)
5. Adoption des procès-verbaux
 - 5.1 Séance ordinaire du 8 juillet 2024
6. Suivi des affaires découlant du point no 5
7. Correspondance
8. Rapport des comités et délégués
 - 8.1 Rapport du maire
 - 8.1.1. Activités mensuelles
 - 8.2. Dépôt des rapports des inspecteurs
 - 8.2.1. Rapport de l'inspecteur municipal
 - 8.2.2. Frais de déplacement des inspecteurs
 - 8.3. Sécurité publique
 - 8.4. Embellissement
 - 8.5. Famille et Aînés
 - 8.6. Voirie
 - 8.7. Urbanisme et Environnement
 - 8.8. Loisirs et Fond de développement
 - 8.9. Eau potable et Eaux usées
 - 8.10. Réseau Biblio et Culture
9. Adoption des projets de règlements et règlements (incluant les avis de motion) s/o
10. Présentation et adoption des comptes
 - 10.1.1. Présentation des dépenses déjà autorisées, des dépenses incompressibles et des comptes à payer
 - 10.1.2. Présentation des salaires
11. Autres points à discuter
 - Affaires nouvelles
 - 11.1. OMH / Budget révisé
 - 11.2. CCU / Demande de monsieur Gary Beaudoin résident au 369 route 251
 - 11.3. Inspecteur municipal / modification à la résolution numéro 20230515
 - 11.4. FQM appui au 10 % de la croissance d'un point de la taxe de vente du Québec
 - 11.5. Dépôt du rapport d'évaluation immobilière de la bibliothèque
 - 11.6. Autorisation à LNA pour remplir le formulaire numéro Am 168 / Prélèvement en eau
 - 11.7. Entériner la soumission de Daniel Parent, arpenteur-géomètre / Description technique pour la halte paysage
 - 11.8. Programmation TECQ 2019-2024
12. Période de questions
13. Levée de la séance

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Monsieur Michel-Henri Goyette et ouvre la séance à 19 h 30 en souhaitant la bienvenue aux membres du conseil et constate le quorum.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune

3. VISITEURS

Aucun

20240801

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (modification, ajout et retrait)

**Il est proposé par la conseillère Christiane Paquet
Appuyé par le conseiller Gaby Côté**

ET RÉSOLU QUE soit adopté l'ordre du jour de la présente séance, tel que modifié, en conformité avec le règlement numéro 2004-103.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

20240802

5.1. Séance ordinaire du 8 juillet 2024

**Il est proposé par le conseiller Ludovic Ellefsen
Appuyé par la conseillère Christiane Paquet**

ET RÉSOLU QUE soit adopté le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

6. SUIVI DES AFFAIRES DÉCOULANT DU POINT N° 5

Hotte de poêle au Centre Saint-Martin
Matricules en vente pour taxes

20240803

7. Correspondance

Les membres du conseil ont pris connaissance du rapport de la correspondance déposée le 12 août 2024.

**Il est proposé par le conseiller Ludovic Ellefsen
Appuyé par le conseiller Sylvain Côté**

ET RÉSOLU D'autoriser la direction générale à procéder selon les politiques en vigueur et les directives du conseil pour la conservation ou la destruction des documents de correspondance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

8. RAPPORT DES COMITÉS ET DÉLÉGUÉS

8.1. Rapport du maire

8.1.1. Activités mensuelles

Monsieur le Maire mentionne les différentes rencontres auxquelles il a participé, à savoir le CA RIGDSC, rencontre planification stratégique MRC, Conseil des maires MRC, tournoi de poches, CA l'Entrée, CA Acti-bus, CCU Martinville, La Grande échappée, Projet OASIS, Rencontre avec Petronella Van Dyke (conte adulte) Rencontre Émilie Drouin mutualisation ressources.

8.2. Dépôt des rapports des inspecteurs
Rapport de l'inspecteur municipal

Monsieur Gilles Gendron, inspecteur en voirie, dépose le rapport de l'inspecteur municipal et en énonce les grandes lignes, une tournée des chemins après les vacances, le fauchage des chemins, vieux fer sera ramassé, les petits toits et les portes au sous-sol du Centre Saint-Martin (à gauche), achat taille haie avec balai, le prix pour la fibre au terrain de jeux, quelqu'un a forcé l'armoire dans la toilette au Parc du Vieux-Moulin, poussière de roche au sentier de la meunerie.

8.2.1. Frais de déplacement des inspecteurs

Aucun

8.3. Sécurité publique

Aucun

8.4. Embellissement

Aucun

8.5. Famille et Aînés

Madame la conseillère Christiane Paquet informe qu'il y a des nouveaux résidents à l' OMH et que le Comité des loisirs est en contact avec le responsable pour que ceux-ci reçoivent la trousse des nouveaux citoyens. La municipalité devra revoir et renouveler la politique des aînés MADA.

8.6. Voirie

Aucun

8.7. Urbanisme et Environnement

Aucun

8.8. Loisirs et Fond de développement

La fête au village le 7 septembre, les activités seront divulguées sous peu.

8.9. Eau potable et eaux usées

Aucun

8.10. Réseau Biblio et Culture

Monsieur le conseiller Ludovic Ellefsen mentionne qu'il y aura une semaine de vacances à la bibliothèque et invite les gens à aller voir les pancartes du conte au Sentier de la meunerie.

9. Adoption des projets de règlements et règlements (incluant les avis de motion) s/o

10. Présentation et adoption des comptes

20240804

10.1. Présentation des comptes à payer

**Il est proposé par la conseillère Patricia Paquet
Appuyé par le conseiller Sylvain Côté**

ET RÉSOLU D'accepter les dépenses incompressibles et les dépenses déjà autorisées par le conseil au montant de 36 630,96 \$ et d'accepter les comptes à payer au montant de 50 199,31 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20240805

10.1.1. Présentation des salaires, frais de déplacements

**Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyé le conseiller Gaby Côté**

ET RÉSOLU D'entériner les versements des salaires nets pour le mois de juillet 2024 au montant de 12 329,26 \$ et les frais de déplacements au montant de 52,80 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

11. AUTRES POINTS À DISCUTER - AFFAIRES NOUVELLES

20240806

11.1. OMH / Budget révisé

ATTENDU QUE la Société d'habitation du Québec a présenté un budget révisé de l'Office municipal d'habitation de la Vallée de Coaticook pour l'immeuble de Martinville (2144) pour l'année 2024;

ATTENDU QUE le déficit prévu à répartir pour 2024 s'élève à 49 189 \$ élevant ainsi le montant du déficit payable, sur demande, par la Municipalité à quatre mille neuf cent dix-neuf (4 919 \$);

**Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyé par le conseiller Gaby Côté**

ET RÉSOLU D'accepter le budget 2024 révisé tel que présenté par la Société d'habitation du Québec en date du 22 juillet 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20240807

11.2. CCU / Demande de monsieur Gary Beaudoin résident au 369 route 251

ATTENDU QUE monsieur Gary Beaudoin, résident du 369 route 251 souhaite remplacer la résidence présente sur le lot par une nouvelle résidence. Sur le plan projet d'implantation, la maison projetée se retrouverait à 4,48 mètres de la ligne avant;

ATTENDU QUE l'article 34.5 du règlement de zonage prévoit une marge avant minimale de 22.83 mètres pour une résidence ayant un frontage sur une route publique numérotée;

ATTENDU QUE l'implantation projetée est donc dérogatoire de 18.35 mètres;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) de la municipalité de Martinville recommande aux membres du conseil d'accepter la demande;

**Il est proposé par la conseillère Christiane Paquet
Appuyé par le conseiller Gaby Côté**

ET RÉSOLU D'accepter la demande de dérogation mineure à monsieur Gary Beaudoin résident au 369 route 251.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS
PRÉSENTS

20240808

11.3. Inspecteur municipal / modification à la résolution numéro 20230515

**Il est proposé par la conseillère Christiane Paquet
Appuyé par le conseiller Ludovic Ellefsen**

ET RÉSOLU De modifier la résolution numéro 20230515 en retirant monsieur Samuel Cartier au poste d'inspecteur municipal.

Que messieurs Alexandre Thibault et François Gaudreau soient nommés aux postes d'inspecteurs municipaux de la municipalité de Martinville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS
PRÉSENTS

20240809

11.4. FQM appui au 10 % de la croissance d'un point de la taxe de vente du Québec

**Il est proposé par le conseiller Gaby Côté
Appuyé par le conseiller Ludovic Ellefsen**

ET RÉSOLU D'appuyer la FQM dans ses démarches pour l'obtention du 10% de la croissance d'un point de la taxe de vente du Québec dédié aux régions.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

11.5. Dépôt du rapport d'évaluation immobilière de la bibliothèque

Le rapport d'évaluation immobilière de la bibliothèque a été déposé à la table du conseil.

20240810

11.6. Autorisation à LNA à remplir le formulaire numéro Am 168 / Prélèvement en eau

**Il est proposé par le conseiller Gaby Côté
Appuyé par le conseiller Ludovic Ellefsen**

ET RÉSOLU D'autoriser LNA à remplir le formulaire numéro Am 168 sur les données de prélèvement d'eau du puits de Martinville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20240811

11.7. Entériner la soumission de Daniel Parent, arpenteur-géomètre / Description technique pour la halte paysage

**Il est proposé par la conseillère Christiane Paquet
Appuyé par le conseiller Sylvain Côté**

ET RÉSOLU D'entériner la soumission de Daniel Parent, arpenteur-géomètre pour les travaux de la description technique pour la halte paysage au montant approximatif de 1 500 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20240812

11.8. Programmation TECQ 2019-2024

Attendu que :

- La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2024;
- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

**Il est proposé par le conseiller Gaby Côté
Appuyé par la conseillère Christiane Paquet**

ET RÉSOLU QUE :

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2024;
- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux n°8 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;
- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.
- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux n° 8 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

12. Période de questions

Aucune question

20240813

13. Levée de la séance

**Il est proposé par le conseiller Ludovic Ellefsen
Appuyé par la conseillère Christiane Paquet**

QUE la séance soit levée à 20 h 40.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS
PRÉSENTS

Julie Létourneau,
directrice générale/greffière-trésorière

Michel-Henri Goyette, maire

“Je, Michel-Henri Goyette, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code Municipal.”